



**REUNION DES PRESIDENTS DES CLUBS, ET DES COMITES
DEPARTEMENTEAUX
LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION**

Date: samedi 7 octobre 2017 14h30 à 17h30

Lieu : Lycée LEVASSOR à DOMBASLE

Comité directeur de la LGECO

Présents(es): Virginie BLUM - Claudie GREVET - Sylvie MARCHESIN - Chantal MAILLARD - Yves BOEHM - Franck COLIN - Bernard LEMERCIER - Mathieu LEMERCIER

Excusés(ées) : Noëlle HERGEL - Coline LUTHRINGER - Marie VUILLEMARD - Vincent FREY - Cyril JOLY - Georges MAHLER - David MOLL

Présidents des comités départementaux et des clubs :

Présents(es):

Comité départemental 54 : Philippe POGU
Comité départemental 67 : Claude VOGT
Comité départemental 68 : Gille BAGUERÉY
Comité départemental 88 : François LUTHRINGER

5116 - Animation Silléry Orientation : Virginie BLUM
5402 - Scapa Nancy Orientation : Nelly DEVILLE
5407 - Sports Orientation Lunéville : Jocelyne LEMARCIER
5413 - CO Piennes : représentant Daniel ROLLET
5501 - SA Verdunois : Abdelkader KENANE
5702 - CSAG Metz : Sylvie MARCHESIN
5703 - Tout Azimut Fameck : Céline LEMERCIER
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : représentant Christophe VILLAR
6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein: André HALLOUARD
6709 - Ski Club Barr: représentant Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse: Mathieu HARNIST
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Franck COLIN
8807 - Loisir Orientation Sanchey : Dominique ETIENNE
8809 - Hautes Vosges Orientation : François LUTHRINGER
8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD

Non représentés:

Comité départemental 51
Comité départemental 57

6804 - Club d'Orientation de Colmar
0801 - Orientation Sportive de Charleville-Mézières
5101 - Epernay Nature et Sport

Membres de la ligue Présents(es):

5402 - Scapa Nancy Orientation : Benoît VERDENAL
5407 - Sports Orientation Lunéville: Lucas CHAPELOT
6709 - Ski Club Barr: Christiane VOGT

1. Ordre du jour :

1. Informations diverses
2. GREF
3. Calendrier sportif 2018
4. Cartographie
5. Projet fédéral
6. Questions diverses

1.Introduction

Mathieu LEMERCIER, président de la Ligue LGECO, ouvre la séance et remercie les nombreuses personnes présentes pour leur participation à cette réunion.

Un tour de table a été fait pour permettre à chaque participant de se présenter succinctement.

Philippe POGU demande que soit rajoutée à l'ordre du jour dans les points divers « précision pour les circuits initiation sur les annonces de course. »

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mathieu LEMERCIER donne la parole à Denis DIETSCH MAIF délégué et référant région EST assureur de la FFCO. Denis DIETSCH présente l'outil « mon club facile » gestion administrative des clubs sportifs. C'est un service gratuit sauf pour les paiements carte bleue pour les règlements en ligne, option qui n'est pas obligatoire. Remise de flyers.

Les clubs intéressés peuvent le contacter en direct pour des informations complémentaires.

2.Informations diverses

Mathieu LEMERCIER fait part d'informations concernant les licences, les pass'o, et les subventions :

Licences, PASS'O

La Ligue GRAND EST compte 1000 licenciés au 07/10/2017. Le nombre devrait augmenter d'ici la fin de l'année (estimation 1100 licenciés). Pour mémoire le nombre de licenciés était de 1044 au 31/12/2016.

Chantal MAILLARD rappelle qu'elle est en attente des retours d'informations des PASS'O de la part des clubs et qu'il lui manque les années de naissance pour les statistiques à transmettre à la FFCO.

Subventions :

CNDS

Par courrier du 13 septembre le CNDS a accordé une subvention de 15 600 euros à la ligue GRAND EST de course d'orientation dont 8000 euros pour le GREF.

Région

En 2017 les subventions accordées aux anciennes régions Alsace et Lorraine sont respectivement de 5000 euros et de 9500 euros. Ces subventions ont été transférées à la ligue GRAND EST de course d'orientation. Ce niveau est similaire à la subvention 2016.

En ce qui concerne la subvention 2018, Mathieu LEMERCIER va présenter fin octobre le dossier de l'olympiade 2018-2021 à la région GRAND EST et va solliciter une subvention de 17 500 euros pour 2018.

Mathieu LEMERCIER rappelle que la banderole région GRAND-EST est à mettre en évidence sur les courses régionales.

Mathieu LEMERCIER précise que pour les compétitions nationales le dossier de subvention est à remettre à la région par le club organisateur 4 mois avant la compétition (existence d'un dossier type sur le site de la région).

Mathieu LEMERCIER présente la politique sportive de la région. Pour information 50% des subventions de la région sont allouées au haut niveau. Mathieu HARNIST demande à partir de quand les clubs peuvent déposer le dossier de subvention pour le haut niveau (clubs en nationale 1).

Franck COLIN aimerait savoir pourquoi Anathaël DOTT, en regard des ses performances au niveau européen et mondial en CO à VTT, n'a pas obtenu la subvention athlète de haut niveau alors que des athlètes de niveau inférieur l'ont obtenu. Quels sont les critères retenus ?

Mathieu LEMERCIER répond que la ligue ne connaît pas les critères pris en compte par la région et pour avoir plus d'informations il faut s'adresser en direct à la région.

3. GREF

Chantal MAILLARD fait remarquer que certains règlements 2017 n'ont pas été faits à ce jour. Elle va procéder aux relances. Pour 2018 les règlements dus par les participants sont à faire au préalable, c'est-à-dire avant le premier regroupement.

Mathieu LEMERCIER fait un rapide bilan du GREF. Le bilan est satisfaisant en regard de la disponibilité des bénévoles. Malgré des difficultés d'organisation les stages ont été pratiquement tous faits.

Nelly DEVILLE demande que le bilan détaillé soit transmis pour information aux présidents des clubs et des CD.

Mathieu LEMERCIER précise que suite à la décision du comité François LORANG est officiellement responsable du GREF de CO à VTT.

Un stage GREF pédestre saison 2018 (novembre 2017 à octobre 2018) est planifié fin novembre dans le cadre du RDE Nord-Est prévu dans la ligue BOURGOGNE FRANCHE COMTE. En attente réponse de cette ligue.

Les appels à candidature sont à faire la semaine prochaine (9 au 13 octobre). Un calendrier prévisionnel est à joindre. Les critères de sélection sont les mêmes que l'année précédente.

Un stage du groupe performance est planifié à partir du 26 avril 2018 dans le cadre des trois jours de Pâques en Bourgogne. Recherche hébergement en cours. Répartition des coûts 50/50 (ligue et stagiaire).

Nelly DEVILLE propose que la ligue informe les clubs, dès que le calendrier du GREF est connu, pour faire appel à des bénévoles pour l'encadrement des jeunes. Mathieu LEMERCIER transmettra le message aux clubs.

4. Calendrier 2018

4.1 Règles calendrier

Mathieu LEMERCIER informa les membres présents que le comité a décidé, suite à l'analyse des difficultés rencontrés en 2017 pour des compétitions ayant lieu le même jour et de la concurrence entre des départementales au CN et des régionales, des règles suivantes :

- Les courses départementales ne sont plus au CN, sauf dérogation accordée par la ligue sur la base d'un dossier argumenté. Seules les courses régionales sont au CN.
- Une seule régionale le même jour.
Nota : ne concerne pas les régionales organisées par le même club ou deux clubs associés.
- Chaque club organisateur d'une compétition régionale devra fournir deux expertises par course organisée. Objectif : L'objectif est d'inciter les clubs à former et à mettre à disposition des experts, et à assumer leur juste part des charges induites par l'organisation.

Question : est il possible de faire une régionale CO à VTT en même temps qu'une régionale pédestre ?

Philippe POGU fait remarquer que dans le calendrier 2018 il y a beaucoup de sprints et moins de LD (11 sur 25).

Christophe VILLAR estime qu'avec les circuits de couleur les points CN ne sont plus représentatifs de la valeur réelle des concurrents. Les circuits par catégorie permettaient une meilleure approche. Ne faut-il pas supprimer le classement national dans sa forme actuelle ?

Céline LEMERCIER a exprimé son fort mécontentement en raison de deux régionales organisés le même jour l'une à FAMECK et l'autre à COLMAR. Ceci a entraîné un nombre de participants faible à FAMECK, soit 70 participants. Le décalage de la course de COLMAR, initialement prévue à une autre date (12/11), avait été accepté en début d'année par la ligue. Avec les nouvelles règles cette situation ne devrait plus se produire. La ligue devra être plus ferme quant aux changements demandés après l'officialisation du calendrier.

Virginie BLUM propose de faire des week-ends à trois courses en CHAMPAGNE pour attirer des alsaciens et des lorrains.

Nelly DEVILLE n'est pas favorable pour la multiplication des courses sur un week-end.

Dominique ETIENNE est favorable pour organiser des courses l'après midi pour favoriser les déplacements le matin.

5.2 Calendrier 2018

Pour l'élaboration du calendrier la ligue déplore que le calendrier National de CO à VTT soit trop tardif.

En fonction des demandes d'organisation faites par les clubs le calendrier provisoire a été élaboré et le calendrier a été passé en revue.

• Championnat de Ligue pédestre MD et LD du 24 et 25 mars 2018

La ligue a réceptionné deux candidatures :

1. Les clubs du CO COLMAR et du CO MULHOUSE se sont associés pour cette organisation.
2. Les clubs du SC BARR et du CO STRASBOURG se sont associés pour cette organisation.

La ligue lors de son comité directeur du matin a retenu la candidature des clubs du CO COLMAR et du CO MULHOUSE.

Mathieu HARNIST est d'accord pour retirer la candidature du COM si le COC et SC BARR s'associent. Ces deux clubs doivent en discuter et donner leur réponse à la ligue.

- **Championnat de Ligue pédestre sprint et relais clubs du 22 et 23 septembre 2018**

Le club de HVO est le seul candidat pour cette compétition. Le club de VERDUN a prévu d'organiser dans le cadre de la fête du centenaire aux mêmes dates un championnat de ligue de sprint et championnat de ligue de relais mixte. Le comité a maintenu ces dates pour le club de Verdun pour une course régionale sprint et le championnat de ligue de relais mixte et demande à HVO de décaler les championnats de ligue au 29 et 30 septembre 2018.

François LUTHRINGER, président de HVO, répond que les dates du 29 et 30 septembre ne sont pas possibles mais pense que les dates du 15 et 16 septembre seraient plus favorables ? Il va vérifier et transmettra sa réponse à la ligue. Dans ce cas les régionales prévues par le COM et le COBF à ces dates sont à recaler le 29 et le 30 septembre.

- **CO à VTT**

Le club du COBF va transmettre un dossier de candidature pour l'organisation des championnats de France de CO à VTT sprint et LD le 25 et 26 mai 2018. En cas de réponse positive de la FFCO, les autres courses seront requalifiées

- **Départementale SC BARR**

La course organisée par le SC BARR en date du 21 octobre 2018 peut être maintenue en départementale. La ligue étudiera la question d'une dérogation pour permettre de valider Cécilia HAYER en tant que traceur régional.

- **Week-end sprint MULHOUSE**

Les cinq sprints organisés par le COM seront des régionales au CN en raison des nouvelles règles imposées par la ligue (départementale pas au CN).

Franck COLIN fait remarquer que pour le club du COBF il s'agit d'une dépense importante. Mathieu HARNIST répond que le club n'est pas obligé de prendre en charge toutes les courses.

- **Challenge des écoles**

A ce jour aucun club de la zone Nord-Est s'est porté officiellement candidat au challenge des écoles 2018. Information non officielle : le club de O'JURA envisage d'être candidat. Le club de Vervins organise pour sa part le challenge des écoles Nord-Ouest le 30 juin et 1 juillet 2018 auquel les écoles de CO de la ligue GRAND Est pourront participer.

5. Cartographie

Pour trouver un compromis entre la ligue et les CD, le comité a modifié la procédure comme suit. Les subventions pour la cartographie ne seront accordées que si la procédure est entièrement respectée.

1. Le plan cartographique est élaboré par le CD en concertation avec les clubs.
2. Les clubs transmettent le projet de carte à la ligue avant le 1^{er} décembre, validé par le département, en utilisant le formulaire idoine.
<http://www.grand-est.ffcoorientation.fr/reglements-et-fichiers-utiles/divers/>
3. Quand la carte est faite le club transmet la carte avec sa charte graphique à la commission cartographie de la ligue.
4. La commission cartographie de la ligue fait le contrôle de conformité aux normes et si nécessaire fait modifier la carte par le club.
5. Quand la carte est conforme, la commission renseigne le CD concerné et le club demande un numéro de carte au CD.
6. Le club transmet la carte numérotée (en 6 exemplaires) à la ligue en utilisant le formulaire fédéral, puis la déclare sur le site fédéral

7. Le président de la ligue signe le formulaire et transmet la déclaration à la FFCO.
8. La ligue accorde la subvention au club.

Le comité a défini le montant des subventions:

- Forêt pédestre 50 euros minimum par km²
- CO à VTT 20 euros minimum par km²
- Transformation d'une carte pédestre en carte VTT 10 euros
- Forfait carte sprint urbain 100 euros
- Carte scolaire forfait 50 euros

Nota : une carte qui a plus de 5 ans est considérée comme une nouvelle carte – les cartes faites en 2017 ne sont pas subventionnées.

André HALLOUARD précise que les cartes peuvent être directement déclarées à la BNF sans passer par la FFCO.

6. Projet fédéral

Mathieu LEMERCIER a présenté le projet fédéral. De nombreuses remarques ont été faites en ce qui concerne les différents types de licences. Les remarques faites sont à transmettre par écrit à la ligue, qui se charge de les faire remonter à la FFCO. Le projet fédéral est annexé au compte-rendu.

7. Questions diverses

Philippe POGU fait part des difficultés rencontrées par les personnes souhaitant faire des circuits initiation car les annonces de course sont trop sommaires et ne comportant pas suffisamment d'informations.

Nelly DEVILLE propose de laisser les cartes aux coureurs à la fin de la course (hors championnats qualificatifs). Ce point sera examiné lors du prochain comité.

Claude VOGT demande pourquoi la situation financière de la ligue n'est pas présentée. Mathieu LEMERCIER répond que la situation de trésorerie est bonne, que les subventions sont au rendez vous et que le bilan détaillé va être fait prochainement par les personnes en charge des finances car nécessaire pour le dossier de subvention. Information donnée par Chantal MAILLARD : la trésorerie est de l'ordre de 43 000 euros.

André HALLOUARD demande comment la FFCO se positionne au niveau des JO 2024 de PARIS pour faire entrer la CO comme sport de démonstration. Mathieu LEMERCIER répond que la FFCO a engagé des actions mais que la partie s'annonce difficile au vu du nombre de demandes d'autres sports.

Claude VOGT demande s'il y a prise en charge par la ligue de formation CROSA ou autre.

André HALLOUARD demande où en le sponsoring au niveau de la FFCO. Mathieu LEMERCIER répond que des recherches sont en cours.

Mathieu LEMERCIER remercie les participants de l'intérêt qu'ils ont manifesté et de la richesse des débats. Il invite tous les participants(es) au verre de l'amitié.

Mathieu LEMERCIER
Président



Yves BOEHM
Secrétaire

